

CARPA Rhône-Alpes

Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes

Association loi 1901 Déclarée en Préfecture du Rhône le 05/12/13 RNA W 691 084 694 publiée au J.O. le 21/12/13

MALESHERBES AVOCATS
Maître Robin PAILLARET
Avocat
Lyon
Toque 418

GA / TV

Objet : ATTESTATION RUBRIQUE CAPITAL
N/Réf. : ATTEST05/02
Code affaire : RC240201/ 240 040 245
Affaire : SAS AB GROUP

Constitution de Société.

Certificat de dépôt de fonds

Nous, Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes, agissant en qualité de dépositaire des fonds et sur présentation de la liste des souscripteurs,

Attestons avoir reçu, le 02 février 2024, la somme de 1 590 (mille cinq cent quatre-vingt-dix) euros pour le compte de la Société par Actions Simplifiée en cours de formation dénommée AB GROUP.

Cette somme correspond à la libération de la totalité de la souscription suivante :

- Virement de 1 590 euros au nom de Monsieur Anis BOUDAUD correspondant à 1 590 actions

Total : 1 590 euros

La somme de 1 590 euros est portée sur le compte de la BPAURA.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Lyon, le 05 février 2024, en deux originaux.

Guillaume ANGELI
Président

